

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date de révision: 12-07-2017 Version: 1.2

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : WOODPLUS ULTRA 10 TRANSLUCIDE (M08-3163)

n° CAS : MÉLANGE

Code du produit : ULTRA 10 TRANSLUCIDE -COULEURS

Groupe de produits : Produit fini

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions : PEINTURE À BASE D'EAU / TEINTURE / REVÊTEMENT
Utilisation recommandée : PEINTURE / PEINTURE ET MATIÈRES APPARENTÉES

1.3. Fournisseur

MONTEITH CORPORATION 2615 Wharton Glen Avenue L4X 2B1 Mississauga - Canada

T 1-905-270-0311

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-613-996-6666 (CANUTEC) 24 heures, 7 jours semaine

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4 H302 Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



Mention d'avertissement (GHS-CA) : Attention

Mentions de danger (GHS-CA) : H302 - Nocif en cas d'ingestion

Conseils de prudence (GHS-CA) : P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en

cas de malaise

P330 - Rincer la bouche

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
TEXANOL ESTER ALCOHOL	2,2,4-TRIMETHYL-1,3-PENTANE DIOL MONOISOBUTYRATE	(n° CAS) 25265-77-4	0,5 - 1	Acute Tox. 3 (Inhalation:vapeurs), H331

12-07-2017 FR-CA (FR - Canadien) Page 1

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins général : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire

autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection

individuel.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Température de stockage : 1 - 49 °C

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

12-07-2017 FR-CA (FR - Canadien) 2/5

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Aucune donnée disponible

Couleur : limpide
Odeur : Peinture

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 8,5

Vitesse d'évaporation relative (acétate de

butyle=1)

: Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : > 100 °C

Point d'éclair : Non combustible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non combustible

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 1,03 g/cm³

Solubilité : Aucune donnée disponible
Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : 400 - 800 cP

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 9,6 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions

normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Oral: Non classé. Oral: Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé

Toxicité aigüe (inhalation) : Inhalation:vapeur: Non classé.

TEXANOL ESTER ALCOHOL (25265-77-4)		
DL50 orale rat	6500 mg/kg	
DL50 cutanée lapin	> 15200 mg/kg	

12-07-2017 FR-CA (FR - Canadien) 3/5

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

TEXANOL ESTER ALCOHOL (25265-77-4)	
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 3,55 mg/l
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
	pH: 8,5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
	pH: 8,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

TEXANOL ESTER ALCOHOL (25	5-77-4)	
CL50 poisson 1	33 mg/l	
CE50 Daphnie 1	147,8 mg/l	
ErC50 (algues)	15 mg/l	

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

TEXANOL ESTER ALCOHOL (25265-77-4)	
Log Koc	1,5 - 2,8

12.4. Mobilité dans le sol

TEXANOL ESTER ALCOHOL (25265-77-4)	
Log Koc	1,5 - 2,8

12.5. Autres effets néfastes

GWPmix comment : Pas d'effet connu avec ce produit.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TDG

TMD

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

DOT

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

12-07-2017 FR-CA (FR - Canadien) 4/5

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

IATA

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

WOODPLUS ULTRA 10 TRANSLUCIDE (MÉLANGE)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

TEXANOL ESTER ALCOHOL (25265-77-4)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 12-07-2017

Textes complet des phrases H:

_		
	H302	Nocif en cas d'ingestion
	H331	Toxique par inhalation

FDS Canada (GHS)

The information and data contained herein is believed to be accurate at the time of preparation and has been obtained from sources believed to be generally reliable. No warranty or liability for the accuracy is made and no liability will be assumed for claims arising from any party's use of or reliance on information contained herein.

12-07-2017 FR-CA (FR - Canadien) 5/5